

BRICOTHEQUE

Dossier de presse

Octobre 2020



Matériaux et outils partagés

Projet accompagné par

RONALPIA
entreprendre
pour les fragilités

biovallée®



Villages Vivants

Le mot de l'équipe



Nous nous sommes réunis autour d'une même envie de **partager nos outils, nos matériaux et nos savoirs-faire**, dans les domaines du bricolage, du réemploi et du détournement d'objets.

Conscients des enjeux écologique et économique de notre société, nous œuvrons pour créer des activités favorisant la **réduction des déchets et l'économie circulaire**.

Nous souhaitons ouvrir un lieu où l'on pourrait acheter des matériaux de récupération, échanger sur nos pratiques, trouver l'outil qui nous manque, avoir l'espace nécessaire pour travailler, donner ou recevoir un coup de main et surtout **se faire plaisir en bricolant !**

Nous avons transformé notre rêve de pouvoir disposer d'un **espace accessible à tous**, avec toute une gamme d'accessoires et d'outils pour que chacun puisse venir bricoler quand il a besoin, quand il a envie.

Nous sommes convaincus que **chacun a des connaissances à partager** et qu'en mettant en relation les habitants autour d'un sujet de bricolage, nous gagnerons tous en compétence et en autonomie.



SYNTHÈSE.....	4
Deux constats	4
De nouveaux modèles	4
1 lieu, 3 activités	5
PRÉSENTATION DU PROJET.....	6
Historique	6
Les porteurs de projet	7
Nos activités	8
FONCTIONNEMENT.....	9
Le local	9
Les usagers	10
Les prix	10
L'accueil	11
Les horaires	11
La sécurité	12
Les emplois	12
Les bénévoles et volontaires	12
LES PARTENAIRES.....	13

SYNTHÈSE

DEUX CONSTATS

ÉCONOMIE LINÉAIRE

Déchets du BTP

Sur les **41,2 Mt de déchets de la construction**, seuls 61%* des déchets inertes sont recyclés (majoritairement en gravats ou équivalent) et 12 % des autres déchets non dangereux sont réutilisés¹.

Un volume conséquent de déchets restent donc actuellement à revaloriser et même si des structures émergent, la couverture territoriale reste faible.

*La loi sur la transition énergétique du 17 août 2015 prévoyait un objectif de **70 % des déchets du second œuvre en 2020**.

ÉCONOMIE DE LA PROPRIÉTÉ

Équipements individuels

Les dépenses des ménages français sont marquées par une consommation toujours plus importante de biens. Avant d'arriver dans nos maisons, leur fabrication, leur transport et leur distribution génèrent des émissions de CO₂ (le poids carbone) et la mobilisation de matières premières.

Cependant, ces équipements sont souvent sous-employés et renouvelés trop tôt.

La **durée d'utilisation** moyenne d'une **perceuse** sur toute sa vie est de **10 minutes** environ².

ÉCONOMIE CIRCULAIRE³

L'économie circulaire est un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du **cycle de vie des produits** (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en permettant le bien-être des individus.

Le réemploi, le recyclage et la revalorisation sont des clés majeurs permettant de "boucler la boucle"⁴.

ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ ET DE LA COOPÉRATION⁵

L'économie de la fonctionnalité et de la coopération consiste à fournir aux entreprises, individus ou territoires, des solutions intégrées de services et de biens reposant sur la vente d'une **performance d'usage** et non sur la simple vente de biens. Ces solutions doivent permettre une moindre consommation des ressources naturelles dans une perspective de développement durable pour les personnes, les entreprises et les territoires.

1. https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/btp_prevention_et_valorisation_des_dechets_maj_010697.pdf

2. <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/infographie-consommation-garder-objets.pdf>

3. <https://www.ademe.fr/expertises/economie-circulaire>

4. <http://presse.ademe.fr/2017/06/economie-circulaire-de-quoi-parle-t-on-et-que-les-acteurs-ont-ils-fait>

5. <https://www.ademe.fr/expertises/economie-circulaire/economie-fonctionnalite>

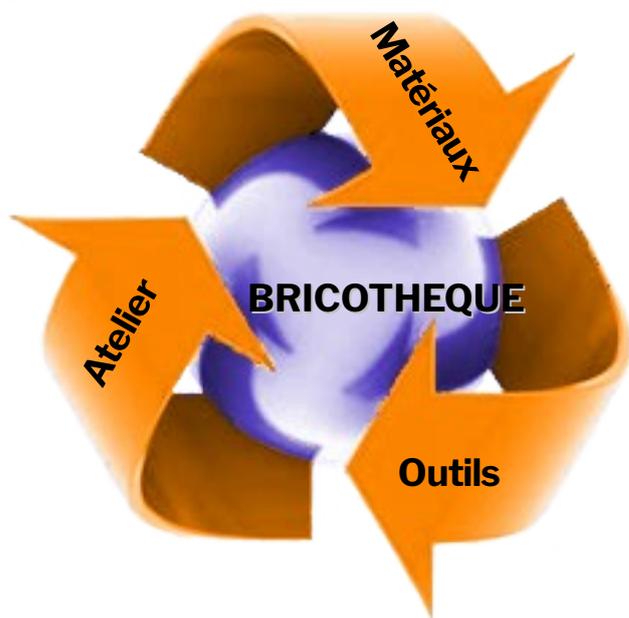
1 LIEU, 3 ACTIVITÉS

Pour répondre à ces enjeux, nous avons réuni trois activités très complémentaires se distinguant par leurs différentes fonctions :

LA MATÉRIAUTHÈQUE, recyclerie basée sur la revente de matériaux issus de récupération. Cette activité a un important gisement d’approvisionnement auprès des entreprises locales et des particuliers. Nous envisageons de dépasser les **60t/an de matériaux détournés** des déchetteries d’ici 3 ans, réduisant ainsi les coûts de traitement liés à ces volumes pour les collectivités locales.

L’OUTILTHÈQUE⁶, proposera une gamme d’outils et d’ustensiles de bricolage, de jardinage, de cuisine et autres, que les adhérents pourront utiliser sur place ou emprunter. Notre objectif est de permettre à plus de **200 adhérents** de **mutualiser leurs équipements** sur notre territoire. Mieux insérée dans l’économie de la fonctionnalité, cette nouvelle façon de consommer favorise la réduction des dépenses énergétiques et des déchets.

L’ATELIER PARTAGÉ, local aménagé de plusieurs pôles de bricolage, pouvant accueillir les adhérents qui souhaitent utiliser des espaces et des outils sur place, afin de confectionner leurs ouvrages de menuiserie, couture, soudure et peinture. Ce lieu permettra également de mettre en place des **ateliers/formations et échanges de savoir-faire** proposés par La Chignole et des intervenants extérieurs, grâce à sa capacité d’accueil et ses fournitures.



Afin de pérenniser toutes ces fonctions, nous allons procéder par étapes. En premier lieu, nous développerons les services de matériauuthèque et d’outilthèque. En effet ces activités demandent moins d’investissement de départ, puisqu’elles reposent en grande partie sur les apports de matériaux et d’outils en donation. Dans un second temps, lorsque la structure sera bien en place, que les finances se stabiliseront, les usagers se feront plus nombreux et que nous aurons eu des retours sur leurs besoins, nous équiperons un local de machines plus conséquentes, qui offrirons à nos adhérents la possibilité d’effectuer des travaux de plus grande envergure.

Nos objectifs consistent à :

- valoriser la récupération et le réemploi de matériaux et d’outils (habituellement destinés à dormir dans le garage ou à finir en déchetterie), afin de réduire fortement le gaspillage.
- promouvoir la mutualisation et la réutilisation.
- encourager et assister l’échange de savoirs-faire et le lien social.

6. www.bricolib.net/trouver-une-bricotheque/

PRÉSENTATION DU PROJET

HISTORIQUE

L'association La Chignole a été créée le 13/10/2017 à l'initiative de Lison Martinez, Émilie Despesse, Loïc Bertrand et Samuel L'Orphelin, avec pour objet de favoriser le partage et la mutualisation d'outils pour faire soi-même et faire ensemble, valoriser des matériaux et des outils de seconde main ainsi que le travail manuel, et créer du lien social intergénérationnel et multiculturel entre les différents publics.

Pour cela, l'association souhaite proposer :

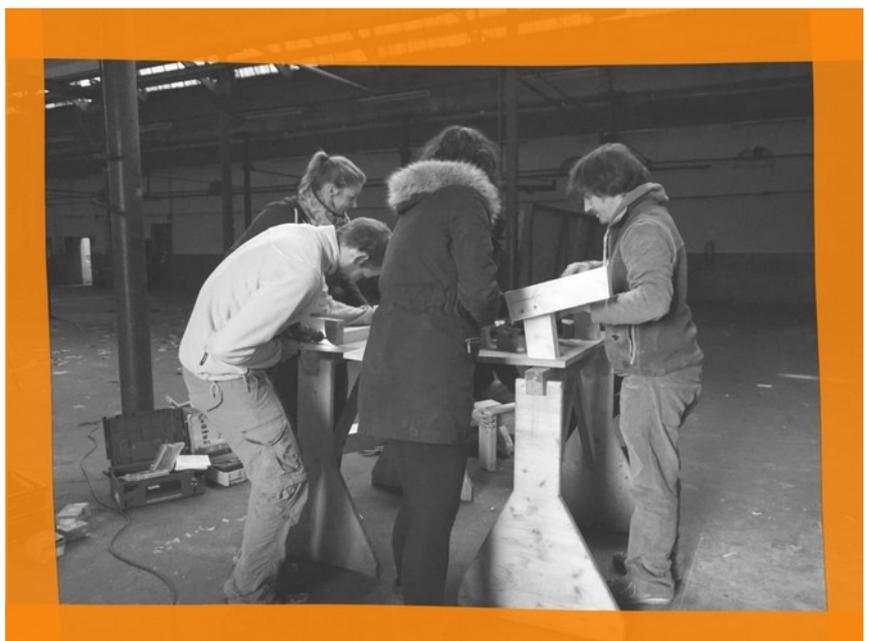
- la mise à disposition d'un espace, d'outils et de compétences ;
- des formations ;
- la fédération des acteurs locaux autour de son objectif ;
- des festivités ;
- de l'information sur ces actions ;
- toute autre action contribuant à ces objectifs.

En 2018, La Chignole met en place plusieurs ateliers, à prix libre, de fabrication de meubles en palettes et de tote bag, sur le site de l'Usine Vivante⁷ à Crest. Les ateliers ont un franc succès, mais l'équipe suspend ses activités faute de temps pour réaliser ses objectifs.

Fin 2019, Anne Darmedru, Brice Guyot, Hervé Prince et Émilie Despesse se réunissent autour de la même envie de créer un lieu de récupération de matériaux où il serait possible de bricoler sur place et d'apprendre le détournement d'objet pour réduire les déchets.

Le projet correspondant aux objectifs de La Chignole, cette nouvelle équipe reprend les activités de l'association en accord avec Samuel, qui quittera le Conseil d'Administration, et Lison qui rejoindra l'équipe en 2020 pour s'occuper de la communication sur le Site Internet qu'elle a créé.

L'équipe ainsi formée décide de présenter son projet à l'incubation de Ronalpia afin de favoriser la mise en place concrète et pérenne d'une bricothèque⁸ aux alentours de Crest (26). Le projet est sélectionné, et Anne Darmedru, sans emploi, démarre l'accompagnement 2020 suivi par Ronalpia⁹, Biovallée¹⁰ et Villages Vivants¹¹.



7. www.usinevivante.org/

8. www.bricolib.net/trouver-une-bricotheque/

9. www.ronalpia.fr/incubation-hors-metropole/

10. <https://biovallee.net/>

11. www.villagesvivants.com/

QUI SOMMES-NOUS ?

DARMEDRU Anne : « Mon parcours professionnel m'a apporté de nombreuses connaissances techniques dans les domaines du bricolage et des matériaux de constructions. J'ai d'abord travaillé 7 ans en grande surface de bricolage dans différents rayons. Je me suis ensuite orientée vers les matériaux de construction écologiques, puis devenue salariée d'une association pour la défense des habitants de structures démontables ou mobiles, je me suis intéressée aux domaines juridique et administratif. Ainsi, forte de compétences variées, toutes ces expériences m'amènent aujourd'hui à une prise de conscience et un désir d'employer mes acquis à l'économie circulaire. »

DESPESE Emilie : fabricante d'objets et d'accessoires, et fervente ambassadrice du réemploi et du détournement d'objet, Émilie vend ses créations à base de matériaux de récupération et propose des ateliers de confection dans son local à Crest sous le nom de "La Capsule¹²".

« J'interviens dans diverses structures, comme les écoles, MJC, chantier d'insertion, IME, PJJ... ou sur des événements festifs, afin de sensibiliser à la réduction des déchets et promouvoir la récup' comme art de vivre. »

GUYOT Brice : « Après avoir travaillé dans différents domaines techniques (informatique puis électricité), je me suis réorienté plus récemment sur le réemploi (DEEE, BTP, etc) et l'économie circulaire. Impliqué dans diverses associations (MJC, café jeux, etc.), je tente de porter les valeurs du bien commun et du partage comme outils d'éducation populaire et de création d'une société plus juste écologiquement et socialement. En tant que responsable de la matériauthèque de Die, je participe aussi à la création et l'animation d'un réseau entre les différents acteurs du réemploi de notre territoire. »

MARTINEZ Lison : « Diplômée d'un master en économie du développement et gestion de projet, j'ai mis mes compétences professionnelles au service d'associations créatrices de lien social depuis plus de 10 ans : au poste d'animatrice de projet dans une association d'éducation populaire, et bénévolement dans un lieu d'accueil parents-enfants, puis dans une association organisatrice d'événements culturels. Mon esprit "récup" et mes envies inassouvies de petits bricolages m'ont amenée ces dernières années à participer à ce projet d'atelier associatif. »

Au fil de l'avancé du projet, de nouvelles personnes ressources nous rejoignent, avec des compétences complémentaires précieuses, pour monter les dossiers de recherche de financements et dans les domaines fiscal et comptable, par exemple. Ces nouveaux acteurs agrandissent également le réseau de La Chignole, déjà bien étoffé, et nous encouragent dans le lancement des activités.

12. www.facebook.com/emilie.despesse

NOS ACTIVITÉS

Ce projet de bricothèque rassemble les activités de **matériauthèque**, **outilthèque** et **atelier partagé**, dans la Vallée de la Drôme, où il sera possible d'acheter des produits issus du réemploi, d'emprunter des outils et d'utiliser un espace de bricolage équipé, en contrepartie d'une **adhésion obligatoire** (annuelle ou journalière) et d'une **participation** liée au type d'activité.

On y trouvera toutes sortes d'éléments de construction, de la quincaillerie, des matières en tout genre, du petit outillage manuel, du matériel électro-portatif et des machines-outils.

Les activités proposées seront :

- **LA MATÉRIAUTHÈQUE**

Des **matériaux de récupération** ; allant de la vis aux menuiseries, d'une planche à un bloc sanitaire, d'un pot de peinture à du carrelage ; qui trouveront une deuxième vie. Déposés ou collectés, ce sont des tonnes de déchets en moins à traiter pour nos collectivités (nous nous engageons à peser, catégoriser et quantifier ces volumes).

- **L'OUTILTHÈQUE**

Des **outils mutualisés** à utiliser sur place ou à emporter. Leur entretien et maintenance sera pris en charge par notre structure (en passant par un prestataire extérieur). Les emprunts seront sujet au dépôt d'une caution et seront suivis par les salariés ou bénévoles grâce à un système informatisé (fiche unique par outil, suivis des états, etc.) - ex : MyTurn¹³

- **LES ATELIERS/FORMATIONS**

Échanges de savoir-faire, fabrication d'objets en surcyclage¹⁴, apprentissage d'un outil, ... leur but est d'acquérir des connaissances et de l'autonomie, et de contribuer à la mutualisation des compétences de chacun. Ils seront animés par les salariés, bénévoles ou des intervenants extérieurs

- **LES CHANTIERS PARTICIPATIFS**

Sur place ou "hors les murs", nous accompagnerons et animerons des **projets collectifs de création** de mobilier urbain ou autres structures en matériaux de réemploi.

- **L'ATELIER PARTAGÉ**

Dans le cadre de notre évolution à venir, nous souhaitons développer un grand local d'**ateliers partagés**, au sein duquel nous pourrions proposer des espaces dédiés à différents types de bricolage (travail du bois, soudure, couture, peinture, etc.). Ils seront adaptés, avec l'équipement et les machines-outils nécessaires à leur bon fonctionnement, en toute sécurité.

Nos activités et le matériel utilisé dans le cadre de la bricothèque, seront protégés par une **assurance** qui couvrira aussi les blessures ou dommages causés par et sur nos adhérents et bénévoles.

¹³ <https://myturn.com>

¹⁴ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Surcyclage>

FONCTIONNEMENT

LE LOCAL

Afin de débiter les activités de matériauthèque et d'outilthèque, en ayant une charge de loyer modérée, nous nous sommes orientés vers le choix d'un local modeste, avec une perspective de déménagement dans un lieu plus grand lors du développement de l'atelier partagé.

Au démarrage : UNE IMPLANTATION INDIVIDUELLE

Nous avons trouvé le lieu idéal sur la commune de Crest : un bâtiment de **200m²** au sol avec mezzanine, appartenant à la Communauté de Communes du Val de Drôme. Nous travaillons actuellement avec cette dernière aux modalités de notre installation prochaine.

Ce local est situé :

- en voisinage direct de la recyclerie **L'Or des Bennes¹⁵** : la synergie de nos activités et publics, ainsi que la renommée et l'expérience de leur structure sont un véritable **tremplin** pour notre projet,
- proche de la **déchetterie** et des **magasins** de matériaux/bricolage (Philibert et Morin),
- à proximité du **centre ville** (20 min à pied, 5 min à vélo).

Il a également l'avantage de comporter divers espaces intérieurs, qui permettent la séparation de différentes activités, et d'être équipé de sanitaires et de système de sécurité (extincteurs, alarme, etc.) qui facilite une intégration et une mise aux normes rapide des lieux.

De plus, de **grandes zones extérieures** sont aménageables pour le parking, du stockage complémentaire (abri ou container) et des ateliers/formations saisonniers.

A moyen terme : UN LIEU PARTAGÉ EN SYNERGIE AVEC D'AUTRES PARTENAIRES

Lors de notre recherche de local et grâce au réseautage avec d'autres acteurs du secteur, une ébauche d'un projet à une échelle plus grande voit le jour. A plus long terme, il est question d'ouvrir un espace de coworking¹⁶ et d'ateliers partagés, dont les utilisateurs auraient des activités complémentaires. Cette synergie favoriserait le développement collaboratif de nos structures tout en mutualisant différents moyens.

Nous sommes actuellement en discussion avec le 8FabLab¹⁷, la Fab Unit¹⁸, l'Usine Vivante¹⁹ et des artisans, pour réfléchir à cette possibilité de nous regrouper, pour créer un **pôle d'innovation et de développement** de l'économie circulaire. Cette seconde perspective s'accompagnera d'une organisation coopérative et d'une étude spécifique dans l'année qui vient.

Ce nouvel élan correspond au pas d'échelle que nous souhaitons faire au bout de 2 ou 3 années d'activité, pour venir compléter notre offre en y ajoutant des ateliers partagés et espaces de bricolage dédiés.

15. <http://lordesbenes.fr/>

16. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Coworking>

17. <https://www.8fablab.fr/>

18. <https://biovallee.letsco.co/toutes-vos-contributions/view/21-fab-unit>

19. <https://www.usinevivante.org/>

LES USAGERS

Notre cœur de cible est composé de particuliers de 25 à 70 ans. Le projet se veut ouvert au plus grand nombre, néanmoins nous imaginons qu'il attirera plutôt des personnes à revenu modeste ou moyen, qui n'ont pas accès à un lieu et à des outils pour bricoler.

Nous tenons à devenir un **lieu d'échange social et intergénérationnel**, au sein duquel peuvent se côtoyer :

- des retraités voulant partager leur savoir-faire,
- un public en quête d'une activité complémentaire,
- des personnes souhaitant trouver plus d'autonomie,
- des jeunes en recherche d'expériences et de connaissances,
- et tant d'autres.

Le projet pourra aussi accueillir des artisans ou auto-entrepreneurs ayant besoin ponctuellement d'outils ou d'un atelier pour le développement de leurs activités.



LES PRIX

L'intérêt est de pouvoir offrir à la population adhérente un accès peu coûteux à des matériaux, un espace et un maximum d'outillage nécessaire pour faire soi-même des travaux de réparation, d'aménagement, de rénovation et même de création.

Nous fonctionnerons avec une **adhésion**, et des tarifs de location d'espaces et d'outils, adaptés au **quotient familial**, pour prendre en compte les revenus de chacun, et favoriser l'accessibilité à tous. Pour cela nous prenons exemple sur les tarifs basés sur le quotient familial de la MJC Nini Chaize (Aouste-sur-Sye - 26) et de Cobois (Lyon - 69).

De plus, pour la revente de **matériaux** de réemploi, nous souhaitons mettre en place une politique de **prix libre** et conscient, avec des possibilités d'ajustements (prix seuils, etc.), similaire à celles pratiquées par les autres matériauuthèques du territoire. Elle permet à la fois un grande accessibilité des tarifs, tout en respectant la valeur des dons de qualité que nous recevons. Pour être pratiquée correctement, elle doit cependant être clairement accompagnée, et nos salariés et bénévoles seront régulièrement formés et consultés sur son bon fonctionnement.

Concernant les **ateliers/formations**, les prix seront fixés à l'appréciation de l'intervenant, en accord avec la démarche d'accessibilité de l'association. En effet, en fonction des coûts de matière première à fournir et de la rétribution que l'intervenant souhaite obtenir, les **tarifs** pourront être **variables**.

L'ACCUEIL

Nous souhaitons créer et maintenir un **lieu accueillant et ordonné** avec des espaces clairement définis et balisés. La convivialité et une ambiance à la fois souriante et sérieuse seront essentielles pour instaurer un climat agréable et sécurisant, propice au développement de nos activités.

Sur les créneaux de grande affluence, l'accueil sera assuré par la présence minimum d'un **salarié**, formé au secourisme du travail (SST) et au fait du fonctionnement de la matériauthèque et de la mutualisation d'outils. Des **bénévoles** viendront compléter cet accueil en fonction du volontariat et des besoins en animation du lieu. Les créneaux de moindre affluence pourront être assurés par deux bénévoles minimum, dont un aura de préférence suivi une formation de secouriste du travail.

L'accès aux services de l'association est conditionnée par une adhésion annuelle (année civile), avec signature du règlement intérieur et d'une charte d'utilisation des outils et machines, qui seront également affichés à l'accueil pour rappel.

Pour le côté **matériauthèque**, nous installerons une **balance** qui permettra de peser chaque vente et d'avoir un suivi précis des matériaux détournés des bennes. Lorsque notre équipe le pourra, elle aidera les adhérents au **(dé)chargement** de leurs matériaux et outils.

De plus, nous nous engageons à **accompagner** les adhérents dans notre politique de **prix libre**. Nous pourrions leur proposer un référentiel établi par une de nos commissions ou une comparaison par rapport au prix du neuf.

LES HORAIRES

Pour créer une cohérence dans les déplacements des usagers, nous démarrerons notre activité en prenant en compte les horaires de la déchetterie de Crest, et en fixant nos **horaires d'ouvertures** proches de celles de notre voisin et partenaire **L'Or Des Bennes**, afin de bénéficier de la mutualisation de nos publics.

HORAIRES D'OUVERTURE ENVISAGÉS

Mercredi et Samedi : 9h30 – 12h30 / 13h30 – 18h
Vendredi : 13h30 – 18h

Des créneaux d'ouverture pourront être ajoutés au fil de l'eau pour :

- des sessions bricolages ou emprunts/retours supplémentaires
- des ateliers/formations selon un agenda fixé mensuellement

Dans l'idéal, l'évolution des créneaux d'ouverture du local sera définie dans des tranches horaires permettant l'accueil en journée et en dehors des heures de travail (ex : fin d'après-midi / soirée / week-end). Cela permettra ainsi de composer un accès diversifié en fonction du rythme de travail de chacun.

L'ensemble du planning sera réévalué tous les 6 mois les 2 premières années pour adapter au mieux notre activité aux besoins des usagers.

LA SÉCURITÉ

La garantie de la sécurité de l'usage des locaux et des outils passera par une **formation des salariés** et des **bénévoles** les plus présents au secourisme du travail (SST), par la rédaction d'un règlement intérieur qui devra être lu et signé par tous les usagers avant l'accès à nos services, ainsi qu'une charte d'utilisation et d'entretien des outils. De plus, un **nettoyage régulier** des outils et espaces de travail sera effectué par les utilisateurs, les bénévoles et les salariés.

L'utilisation des machines et de certains outils sera obligatoirement conditionnée par le suivi de formations délivrées par nos soins ou un prestataire, et la signature d'une attestation de formation.

La bricothèque se dotera de certains équipements de sécurité (**EPI**) pour tous les usagers (hors chaussures) et de tenues de chantier pour les salariés, ainsi que quelques tenues de réserve en prêt, pour palier aux mauvais équipement ponctuel des usagers.

LES EMPLOIS

Pour assurer une permanence régulière et pérenniser rapidement l'activité, La Chignole prévoit d'embaucher dès le démarrage, en commençant par **1 temps partiel** (entre 20h et 26h selon les possibilités) pour ensuite arriver à **2 ETP** (équivalent temps plein) répartis sur 3 postes, en année trois.

Un **poste de coordinateur/animateur** de la bricothèque sera prioritairement créé. Il est essentiel au bon fonctionnement et la cohérence de nos activités. De plus, il s'occupera du lien nécessaire entre les bénévoles et le conseil d'administration, ainsi que de la gestion et suivi du planning.

LES BÉNÉVOLES ET VOLONTAIRES

Le cœur de notre activité ne pourrait exister sans l'appui essentiel et continu d'une équipe de bénévoles. A la fois dans la gestion et la gouvernance de la structure, et dans l'animation et l'aménagement du lieu, nous comptons sur l'engagement des habitants de notre territoire pour nous aider à porter ce projet.

Nous avons à cœur d'intégrer largement les retraités et personnes sans activité professionnelle dans notre équipe de bénévoles, afin de bénéficier de leurs savoirs-faire, de créer du lien social et de nombreux échanges intergénérationnels et culturels.

Afin de consolider nos effectifs et d'entretenir une ambiance positive dans nos équipes, nous tenons à :

- organiser régulièrement des **temps conviviaux** avec tous les membres actifs du projet,
- transformer le temps de bénévolat en formation grâce au dispositif **Compte Engagement Citoyen**²⁰ et tout autre forme de valorisation que nous pourrions trouver.

Ces forces vives pourront être complétées par l'accueil de volontaires en **service civique**, de bénéficiaires d'une bourse au permis, et de personnes redevables de travaux d'intérêts généraux, lorsque la structure sera en mesure de proposer un encadrement solide et bien défini. Les activités permettront alors de porter un volet d'**insertion social**.

²⁰ <https://www.associations.gouv.fr/le-compte-benevole.html>

LES PARTENAIRES

Nous avons noué des relations avec différents partenaires qui nous ont déjà fournis du matériel, souhaitent nous aider en finançant ou communiquant le projet, accueilleraient des ateliers ou compléteraient leurs activités avec les nôtres.

D'autres liens sont envisagés avec :

- Les Communautés de communes pour la mise à disposition de locaux, l'accès aux ressources (déchetteries, etc.), le financement, l'assistance technique.
- Le Département et la Région pour financer certains frais, demander des subventions d'investissement / de fonctionnement, la mise en relation avec les établissements scolaires (collèges, lycées, etc.), le réseau avec les acteurs de l'économie circulaire (Répar'acteurs).
- Les MJC / Centres sociaux pour la communication, l'animation d'ateliers, le recrutement de bénévoles.
- Les systèmes d'échanges locaux (Accorderie, SEL...) pour favoriser les échanges de savoirs, la valorisation du bénévolat.
- Les artisans du secteur.

ILS NOUS SOUTIENNENT





41 rue Sadi Carnot
26400 Crest

07 67 71 09 91
contact@lachignole.org

www.lachignole.org
www.facebook.com/LaChignole26

Siret 839 623 998 00011